

**DELEGATION OFFICIELLE  
CHAMPIONNAT D'EUROPE JEUNE 420  
GDNYA - POLOGNE DU 3 AU 10 JUILLET 2023**

Equipage U19 Filles :

Encadrement assuré par René BAGET.

Licence	Nom	Prénom	Club	Catégorie
1352514U	VANDI	ALICE	SR ANTIBES	U19
1335041T	BOURGEOIS	JULIETTE	SR ANTIBES	U19

Supervision :

Licence	Nom	Prénom	Club	Catégorie
1373184A	DEVILLE	LOU	SR ANTIBES	U19
1331997X	PICOT	EMMA	SNM	U19
1373408J	VALADE	LOMANE	SNO NANTES	U19
1360189P	FOUCHER	FLAVIE	SNO NANTES	U19
1362030G	BOUVET	MARINE	SR ANTIBES	U19
1375609B	D'AMODIO	VALENTINA	CANNES JEUNESSE	U19

Equipages U19 Garçons/Mixte :

Encadrement assuré par Julien LACAZE (U19).

Licence	Nom	Prénom	Club	Catégorie
1334110Y	SCHEMMEL	ZOU	SR ANTIBES	U19
1354203D	BOUDARD	JEAN PHILIPPE	SNO NANTES	U19
1355423Z	POSTEL	COLIN	SNPH	U19
1405278G	DELIN	ARISTIDE	SNPH	U19
1408346C	PROT	SIMON	ASPTT MARSEILLE	U17
1393184J	BERIER JOYET	SWAN	LA PELLE MARSEILLE	U17

Supervision :

Licence	Nom	Prénom	Club	Catégorie
1360312S	FLANDORFFER	NICLAS	YC CANNES	U19
1393890U	FLANDORFFER	FREDERIC	YC CANNES	U19
1388649K	PROBERT	EMILE	BREST BRETAGNE NAUTIQUE	U19
1275730L	PFAFF	CAMILLE	SR HAVRE	U19

Les sportifs devront être à jour de leur Surveillance Médicale Réglementaire (S.M.R.) et se conformer impérativement aux obligations sanitaires définies par la Commission Médicale de la FFVoile.

En cas d'infraction à la réglementation de la FFVoile et/ou manquement à l'éthique sportive, le Directeur Technique National pourra invalider la sélection et désigner une nouvelle sportive ou un nouveau sportif en remplacement.

Les membres de cette délégation officielle devront être en règle avec les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 en France et respecter également les mesures sanitaires nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le pays de compétition.

L'attention de l'ensemble de la délégation est fortement attirée sur les recommandations qui figurent ci-dessous.

Fait à Paris, le 9 juin 2023



Guillaume CHIELLINO  
Directeur Technique National

**Recommandations**

Avant tout déplacement à l'étranger, il est rappelé la nécessité de :

- Consulter le site « conseils aux voyageurs » du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) qui précise la situation par pays ; site du MEAE : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>;
- S'inscrire sur Ariane ( <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html> ) ;
- Pour l'encadrement, se munir du dépliant de sécurité des ministères sociaux pour les agents (CTS, contrats de préparation olympique...) se déplaçant à l'étranger. ». L'inscription sur Ariane permet aux autorités françaises et ambassades de savoir ses ressortissants dans le pays en cas de problème de sécurité.
- Prendre connaissance des informations de la [CPAM](#).